

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION
CC_2026_055****OBJET :**

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

MARCHES PUBLICS

*Sélection du lauréat du
concours de concepteurs
sur "esquisse +" en vue
de l'attribution d'un
marché de maîtrise
d'oeuvre pour la
réhabilitation de la
piscine Caneton à
Orchies*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 43
Procurations : 8

Nombre de votants : 51

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Christophe THIEBAUT, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GUENOT, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Léone PIERKOT, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCROYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Régis BUE, procuration à Pascal FROMONT
Gilda GRIVON, procuration à Carine GUENOT
Coralie SEILLIER, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 2 mars 2026

Délibération CC_2026_055

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

MARCHES PUBLICS

***Sélection du lauréat du concours de concepteurs sur "esquisse +" en vue de
l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la piscine
Caneton à Orchies***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles R2162-15 à R2162-26,

Vu l'avis de concours de concepteurs sur "esquisse +" en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la piscine Caneton à Orchies publié au BOAMP (avis n°25-64838) et au JOUE (avis n°379586-2025), ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublics596280.fr>,

Vu le procès-verbal du jury de concours en date du 22 septembre 2025 arrêtant la liste des 3 candidats admis à présenter une offre,

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 23 février 2026.

Contexte de l'opération

La piscine Caneton d'Orchies construite en 1971 a fait l'objet de travaux importants en 2019 et 2020 avec la restauration des portiques de la halle bassin et de la charpente bois des locaux annexes, ainsi que la mise en oeuvre d'une nouvelle toiture et des façades vitrées avec isolation.

Cependant, les aménagements intérieurs et techniques sont restés vétustes, d'où un projet de rénovation ambitieux, objet de cette consultation.

Pévèle Carembault souhaite améliorer le confort des usagers et du personnel tout en répondant à des objectifs ambitieux en termes de développement durable et de performance énergétique.

L'opération comprend la restructuration des locaux d'accueil, des vestiaires, des locaux personnel et club, avec la création d'une extension pour permettre une mise aux normes de l'accessibilité et une meilleure fonctionnalité.

Elle comprend également la rénovation du bassin et des goulottes, associée à la création d'un bac tampon, la création de nouvelles plages avec galeries techniques accessibles.

L'ensemble des lots techniques de chauffage, de traitement d'eau et d'air sera remplacé pour permettre une amélioration importante de la performance énergétique et de la consommation d'eau.

Une extension sera prévue pour abriter les équipements techniques.

Le projet comprend par ailleurs, un espace d'accueil, des vestiaires, des sanitaires et douches, un bassin intérieur, des espaces pour le personnel et les clubs, un solarium minéral extérieur.

La surface utile des locaux est d'environ 1300 m².

La surface de l'unité foncière est de 9 535 m².

Le montant alloué aux travaux pour cette opération est estimé à 4 900 000 euros HT (base), valeur mai 2025.

Considérant que les candidats admis à présenter une offre étaient les suivants :

- 1. Groupement Z ARCHITECTURE, composé comme suit :**
Z ARCHITECTURE PARIS - Architecte mandataire

BUREAU FACE B - Architecte associé
OTEIS IDF NORD - Co-traitant n° 1
Peutz & Associés - Co-traitant n° 2

2. Groupement ATELIER D'ARCHITECTURES Le 212, composé comme suit :
ATELIER D'ARCHITECTURES Le 212 - Architecte mandataire
BET VERDI - Co-traitant n° 1
SAS ETHIS - Co-traitant n° 2
ACOUSTIQUE ET CONSEIL - Co-traitant n° 3

3. Groupement VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE, composé comme suit :
VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE - Architecte mandataire
EGIS Bâtiments Nord-Est - Co-traitant n° 1
ACOUSTB - Co-traitant n° 2

Après rapport d'analyse de la commission technique, le jury réuni le 9 février 2026, a établi le classement suivant, puis a levé l'anonymat. Le classement proposé par le jury est celui-ci :

- 1- l'offre du groupement **Z ARCHITECTURE** a été classée en première position, par 8 voix sur 9.
- 2 - l'offre du groupement **VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE** a été classée en deuxième position, par 1 voix sur 9
- 3 - l'offre du groupement **ATELIER D'ARCHITECTURES Le 212**, a été classée en troisième position, par 0 voix sur 9

Les projets des 3 candidats sont consultables au siège de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT - 47, avenue du général de Gaulle - 59710 PONT-A-MARCQ, aux heures d'ouverture.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :

- *De désigner en tant que lauréat du concours de concepteurs sur "esquisse +" en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la piscine Caneton à Orchies le groupement suivant, conformément à l'avis rendu par le jury :*

Groupement Z ARCHITECTURE, composé comme suit :
Z ARCHITECTURE PARIS - Architecte mandataire
BUREAU FACE B - Architecte associé
OTEIS IDF NORD - Co-traitant n° 1
Peutz & Associés - Co-traitant n° 2

- *D'engager les négociations avec le lauréat du concours.*
- *De verser, conformément au règlement du concours, une prime de 27 600 € TTC aux candidats ayant remis une offre, soit :*

Groupement ATELIER D'ARCHITECTURES Le 212 :
ATELIER D'ARCHITECTURES Le 212 - Architecte mandataire
BET VERDI - Co-traitant n° 1
SAS ETHIS - Co-traitant n° 2
ACOUSTIQUE ET CONSEIL - Co-traitant n° 3

Groupement VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE :
VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE - Architecte mandataire
EGIS Bâtiments Nord-Est - Co-traitant n° 1
ACOUSTB - Co-traitant n° 2

Groupement Z ARCHITECTURE :
Z ARCHITECTURE PARIS - Architecte mandataire
BUREAU FACE B - Architecte associé
OTEIS IDF NORD - Co-traitant n° 1
Peutz & Associés - Co-traitant n° 2

L'indemnité versée au lauréat est considérée comme une avance sur honoraires dus au titre du marché à venir et sera déduite des honoraires ultérieurs.

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférent.**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par Valérie NEIRYNCK
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : SECRÉTAIRE DE SÉANCE


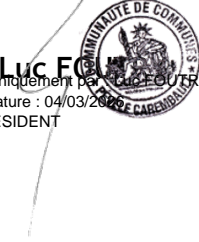
Valérie NEIRYNCK



Pour extrait conforme,
Le Président,

Signé électroniquement par Luc FOUTRY
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : PRESIDENT

Luc FOUTRY



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2026_055
Objet :	Sélection du lauréat du concours de concepteurs sur "esquisse +" en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la piscine Caneton à Orchies
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20260302-CC_2026_055-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260302-CC_2026_055-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2026_055.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260302-CC_2026_055-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	192 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	5 mars 2026 à 09h34min46s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	5 mars 2026 à 09h34min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	5 mars 2026 à 09h34min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2026 à 09h34min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2026 à 09h35min07s	Reçu par le MI le 2026-03-05